

**Stage FO Environnement et syndicats : L’action syndicale dans la transition écologique**

## du 19 au 23 février 2024

Co-animation : Antonella Corsani et Philippe Légé (ISST Université Paris 1), Zaima Benachour et Beatrice Clicq (FO)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| 9h  10h00  11h15 | Présentations de l’ISST et du stage  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Introduction par  *Béatrice Clicq*  Secrétaire confédérale FO  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Du rapport Meadows aux rapports du GIEC.  *Antonella Corsani*  (ISST Université Paris 1) | Crise, transition et justice environnementale  *Antonella Corsani*  (ISST Université Paris 1) | Métiers, emplois et formations de la transition écologique  *Philippe Légé*  (ISST Université Paris 1) | Les missions environnementales du CSE  *Gépy Koudadje*  Avocate  (Cabinet EXSO) | *Qu’avons-nous appris cette semaine ?*  Débat sur les acquis et sur l’action syndical avec  *Zaima Benachour*  (FO) |
| 12h30 Pause déjeuner | | | | | |
| 14h  17h-  17h30 | Le réchauffement climatique  *Sophie Szopa*  (Institut Laplace, LSCE CEA)  *Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ?* | Perspectives de l’emploi  *Yannick Saleman*  (The Shift Project)  *Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ?* | Analyse de cas  L’action FO dans les centrales de charbon  *Jean-Pierre Damm*  (FO)  *Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ?* | Les questions environnementales et la négociation collective  *Mathilde Marchal*  (Docteur en droit de l’Université Paris 1 et élève-avocat)  *Qu’est-ce que j’ai appris aujourd’hui ?* | Bilan de la session  Fin de la formation  15h00 |

**Public**

Cette formation s’adresse aux adhérents FO élus au sein des CSE et aux Délégués syndicaux.

**Objectifs**

L’objectif est d’offrir des outils pour penser l’action syndicale pour l’emploi et le travail face aux enjeux de la crise environnementale et de la transition écologique.

**Les séances**

**Du rapport Meadows aux rapports du GIEC.** Antonella Corsani propose une courte mise en perspective historique de la question environnementale. Elle traitera d’abord du rapport Meadows, le premier rapport d’expertise commandé par le Club de Rome au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et publié en 1972 sous le titre *The Limits of Growth* traduit en français avec le titre *Halte à la croissance!* En suivant les indications présentes dans ce rapport, elle approfondira la notion de développement durable et conclura cette première séance en présentant le GIEC (Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat).

**Le réchauffement climatique.** L’intervention deSophie Szopa, chimiste de l'atmosphère, portera sur les modalités d’observation de la pollution atmosphérique et sur l’explication scientifique du phénomène de réchauffement climatique.

**Crise, transition et justice environnementale.** A partir d’un approfondissement de la notion de crise environnementale Antonella Corsani abordera les questions de la transition écologique et énergétique puis celles de la justice environnementale et climatique. Elle sera alors amenée à traiter de la dette écologique et des inégalités face à la crise environnementale.

**Métiers, emplois et formations de la transition**. Comment se construisent et se diffusent les métiers, les emplois et les formations impliqués dans la transition écologique ? Philippe Légé présentera une étude financée par l’ADEME adoptant une démarche comparative entre deux territoires, l’un en zone rurale (ex région Picardie), l’autre en zone urbaine (Seine-St-Denis), proposant un travail empirique et théorique pour identifier et analyser les logiques et les pratiques organisationnelles, économiques, partenariales et territoriales, qui freinent ou facilitent l’émergence et la diffusion d’activité favorables à la transition écologique.

**Perspectives de l’emploi**. Décarboner rapidement et drastiquement l’économie française est un impératif pour assurer la survie de notre économie et de nos sociétés face au double enjeu du siècle : limiter les risques du changement climatique et faire face aux crises d’approvisionnement en énergie et matière, qui s’intensifient déjà. La réussite de cette transformation bas carbone, tout comme son acceptabilité sociale, reposeront d’autant plus sur l’appui et l’accompagnement d’une autre ressource essentielle : les emplois et les compétences qui feront les entreprises de demain. Comment construire cette nouvelle économie et accompagner la transition des personnes ? Quelles sont les propositions du *Plan de transformation de l'économie française* du Shift Project, paru en 2022 ?

**Analyse de cas. L’action FO dans les centrales de charbon.** Jean-Pierre Damm interviendra pour exposer le cas des luttes syndicales environnementales dans les centrales de charbon. Il partager avec les stagiaires son expérience de ces luttes en tant que militant syndical au sein de Force Ouvrière.

**Les missions environnementales du CSE** est l’occasion de revenir sur les apports de la loi Climat et résiliences qui a consacré expressément des prérogatives environnementales pour la représentation élue du personnel. Néanmoins, il serait illusoire de croire que les missions environnementales du CSE se limitent aux apports de la loi Climat et résilience. Dès lors, les problématiques relatives aux activités sociales et culturelles seront également évoquées.

**Les questions environnementales et la négociation collective.** Cette session permettra de se poser la question du rôle de la représentation élue du personnel quant à la transformation environnementale des normes collectives applicables dans l’entreprise. A travers deux exemples aisés à mettre en œuvre dans l’entreprise (la mobilité décarbonée et le partage de la valeur), la question de l’environnementalisation de la négociation collective sera illustrée avec des pistes pratiques pour une action rapide dans l’entreprise.

Méthodes pédagogiques

- La formation mobilise différents savoirs : académiques (sociologie, droit, économie...) et syndicaux.

- Des interventions d’enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique.

- Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu’ai-je appris aujourd’hui ? Quelle pertinence pour l’action syndicale ? Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger une synthèse. Les restitutions des synthèses ont lieu le dernier jour de la formation. Chaque groupe a la responsabilité de la restitution de la synthèse pour une seule demi-journée. La restitution doit être faite (de préférence) avec un support du type « Powerpoint » en trois diapositives ou bien avec un autre support.

Première diapositive : les stagiaires doivent lister ce qu’ils ont appris (trois choses maximum retenues comme les plus importantes).

Deuxième diapositive : ils/elles doivent indiquer parmi les choses apprises celle qui a été considérée comme la plus importante au sein de leur groupe. Puis, ils/elles doivent présenter un plan d’exposé sur le sujet.

Troisième diapositive : le groupe doit indiquer en quoi cette nouvelle connaissance interpelle l’action syndicale et, éventuellement, quels sont les outils pour cette action.

Le moment de la restitution des synthèses est un moment d’échange et de débat. L’objectif est aussi de parvenir à la rédaction d’un document unique de synthèse réalisé par les stagiaires.

La restitution a lieu le vendredi matin. Chaque groupe dispose de 5 minutes maximum pour l’exposé. La restitution des acquis de la formation et des nouvelles questions constitue le premier moment du débat syndical.

Les personnes intervenantes

**Antonella Corsani** est économiste, HDR en sociologie. Enseignante - chercheure à l’ISST Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, elle est membre du laboratoire de recherche IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société) UMR 8533. Ses recherches portent sur les mutations du travail et les métamorphoses du salariat. Dernier ouvrage paru : *Chemins de la liberté. Le travail entre hétéronomie et autonomie*. Les Éditions du Croquant, 2020.

Elle dirige actuellement en collaboration avec M.-C. Bureau, O. Giraud et F. Rey (Dir.) une nouvelle édition augmentée de *Les zones grises des relations de travail et d’emploi. Un dictionnaire sociologique*, TeseoPress, 2019 : <https://www.teseopress.com/dictionnaire/>, à paraître en décembre 2023.

**Gépy Koudadje** est avocate depuis 2011. Elle a fondé le cabinet Exso en janvier 2022 après avoir passé 9 ans au sein du cabinet Flichy Grangé. Elle intervient en droit social, droits humains et gouvernance des entreprises, et plus particulièrement sur les enjeux liés à la durabilité et RSE. Alliant expertise juridique, approche macro-économique et prise en compte des enjeux environnementaux, elle est également chargée d’enseignement à Science Po sur la gouvernance durable des entreprises.

Philippe Légé est enseignant-chercheur en économie, à l’ISST de l’université Paris 1. Il est membre du laboratoire de recherche IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société), UMR CNRS 8533. Ses recherches portent sur l’histoire de la pensée économique, l’économie du travail, les crises et les politiques économiques. Il est notamment l’auteur de *Production et légitimation d'une réforme - Le « projet de loi Travail »*, publié aux éditions du Croquant en 2019, du chapitre « La crise économique » dans le *Manuel indocile des sciences sociales* publié aux éditions La Découverte en 2019 et a contribué au chapitre « Économie du travail et mondes professionnels » du *Grand manuel d’économie politique*, publié en 2023 aux éditions Dunod.

Mathilde Marchal a soutenu en 2023 à l’École doctorale de droit de la Sorbonne (univ. Paris 1) une thèse intitulée *Le contrat de travail lié à la convention collective*, sous la direction de Monsieur Arnaud Martinon. Elle est actuellement élève-avocat.

Yannick Saleman est chef de projet Emploi et Politiques industrielles au Shift Project, groupe de réflexion sur la transition bas carbone. Il a rejoint le Shift en 2020 au lancement du *Plan de transformation de l’économie française*. Il interagit régulièrement avec les organisations syndicales et patronales, et a notamment introduit la table ronde réunissant les Secrétaires généraux de FO, de la CGT et de la CFDT aux « Ateliers du Shift » du 20 novembre 2023. Également bénévole « Shifter » actif, il a créé et animé le groupe de La Réunion et coordonné les bénévoles des outremers, avant son retour récent à Toulouse. Il est ingénieur des Ponts ParisTech, titulaire d’un master en Finance et Économie de la London School of Economics et d’un master en Affaires publiques et Développement international de Columbia University.

**Sophie Szopa** est Directrice de recherche CEA en Modélisation de la chimie atmosphérique. Elle s’intéresse à l'évolution de la pollution atmosphérique mondiale depuis le début de l'ère industrielle et à son influence sur le climat. L'objectif de ses travaux est de comprendre l'évolution de la composition troposphérique sous l'effet des émissions (anthropiques et biogéniques) de méthane, CO, COV et NOx et de leur oxydation dans l'atmosphère. Sophie Szopa a été coordinatrice d'un chapitre du rapport du GIEC, groupe de travail I (les bases physiques du changement climatique), 6ème rapport d'évaluation, août 2021.